

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE D'ACCÈS AUX DROITS



Juillet 2023
Candidature
retenue à l'appel
à projet.

Janvier 2024
Diffusion d'une
enquête locale
diagnostic d'accès
aux droits.

Juillet 2024
Atteinte de la
moitié de l'objectif
d'ouverture des 14
LIENS.

Septembre 2024
Démarrage des
animations
grand public
en « aller-vers ».

Juin 2025
Livraison
du véhicule
d'animation
aménagé.

JUL

DEC

JAN

MAR

JUL

AUG

SEP

NOV

JUN

Décembre 2023
Recrutement
de l'animatrice
d'accès aux
droits et début
des premiers
entretiens
individuels
diagnostics en
itinérance.

Mars 2024
Ouverture des
premiers LIENS
et formation du
réseau de B3AD.

Août 2024
Enquête
téléphonique
consécutive à
l'enquête papier
pour analyse des
causes racines de
non-recours.

Novembre 2024
Diffusion du
rapport d'enquête
sur l'accès aux
droits au Pays de
La Châtaigneraie.



Ensemble, levons les obstacles à l'accès aux droits sociaux

La Communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie s'est engagée dans une démarche innovante en répondant à l'appel à projet Territoire zéro non-recours lancé par le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Parmi les 39 territoires retenus à l'échelle nationale, le nôtre, unique en Vendée et l'un des deux en Pays de la Loire, participe activement à cette expérimentation nationale de trois ans visant à simplifier l'accès aux droits et réduire le non-recours.

Pour comprendre les réalités locales, une enquête inédite a été menée au cours du premier trimestre 2024 sur le territoire. Celle-ci avait pour objectif d'identifier les profils des non-recourants et d'analyser les causes potentielles du non-recours. Les résultats, présentés dans ce document, offrent un éclairage précieux sur les dynamiques en jeu et sont une première étape pour la mise en place d'actions concrètes et ciblées.

C'est en travaillant main dans la main avec les partenaires locaux, que nous pourrons construire des solutions adaptées, renforcer les solidarités sur le terrain et poser les bases d'une dynamique durable.

En tant que territoire pilote, nous avons une responsabilité : devenir un modèle en matière de lutte contre le non-recours aux droits sociaux. Nous avons aussi une opportunité unique : celle d'agir concrètement pour que chaque habitant puisse améliorer ses conditions de vie.

Ensemble, nous faisons un pas de plus vers une société plus juste, où l'accès aux droits auxquels tout à chacun puisse y prétendre devient une réalité pour tous.



Valentin JOSSE
Président
de La Communauté de communes
du Pays de La Châtaigneraie

//////////////// METHODOLOGIE DE RECUEIL DES DONNÉES //////////////////

Une **enquête**, par voie numérique et papier, ayant pour but de connaître les profils des non-recourants et les causes potentielles de non-recours sur le territoire du Pays de La Châtaigneraie, a été mise en place au 1^{er} trimestre 2024.

575 foyers (sur 8 200 que comptabilise le territoire) ont répondu à ce questionnaire soit un **taux de réponse de 7,01 %** pour un objectif initial fixé entre 2,5 et 5 %. Les réponses ont concerné **988 personnes**, conjoints compris le cas échéant.

L'enquête présente des chiffres réels. A noter, toutefois, que les questions posées dans le questionnaire sont soumises à l'interprétation de chaque répondant.

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE SUR L'ACCES AUX DROITS

➤ Éléments de contexte

En 2020, le taux de pauvreté sur la CCPLC s'élevait à **12%** (ressources < 1 128€/mois)

* supérieur à celui de la Vendée (8,9%) et du Pays de La Loire (10,8%)

Taux d'illectronisme en 2019 :

21,9% Pays de La Châtaigneraie

Vendée : 17% - Pays de La Loire : 15%



450 000 habitants en Pays de La Loire sont en difficultés avec les outils numériques : 83% des personnes en situation d'illectronisme ont 60 ans ou +. Mais aussi les moins favorisés socialement, en particulier, les personnes peu ou pas diplômées.

➤ Profils et typologie des répondants

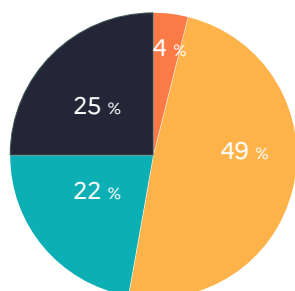


■ Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) :

- 37% employés
- 19% étudiants, sans emploi, retraités
- 17% ouvriers
- 8% cadres et professions intellectuelles supérieures
- 7% professions intermédiaires
- 6% agriculteurs exploitants
- 6% artisans, commerçants et chefs

■ Besoin d'accompagnement :

- 37% pour le logement
- 22% pour la santé
- 13% pour l'emploi
- 13% pour la famille



■ Age :

- Entre 18 et 26 ans
- Entre 27 et 55 ans
- Entre 55 et 64 ans
- Plus de 64 ans

➤ FAMILLE

- Situations familiales (monoparentales) :
 - 19% seul(s) avec enfant(s) à charge

■ Allocations familiales : sur les 180 foyers concernés

5 %
ne connaissent pas les
allocations familiales



Sylvie GUEDON
Directrice de la CAF Vendée

« TZNR représente pour la CAF un formidable terrain d'expérimentation qui donne un écho concret aux enjeux et travaux de la branche Famille en faveur de la lutte contre le non-recours aux droits, notamment sur la prime d'activité. Cette réduction d'échelle de travail permet d'autant plus de déterminer les causes racine du non recours comme par exemple pour adapter notre stratégie de promotion des droits. »

Bourse des collèges :
sur les 179 foyers concernés

21 %
ne connaissent pas

Bourse de l'enseignement supérieur :
sur les 163 foyers concernés

42 %
ne connaissent pas

Bourse des lycées :
sur les 168 foyers concernés

21 %
ne connaissent pas



> LOGEMENT

Statuts :

- 74% propriétaires
- 22% locataires
- 4% hébergé(e)s à titre gratuit

Ma Prime Rénov' :
sur les 165 propriétaires indiquant que leur logement nécessite des travaux

22 %
ne connaissent pas

Allocation Logement :
sur les 125 foyers locataires

15 %
ne connaissent pas

Travaux de rénovation énergétique :
sur les 253 locataires

31 %
estiment en avoir besoin

Certificat d'Economie d'Energie :
sur les 165 propriétaires indiquant que leur logement nécessite des travaux

73 %
ne connaissent pas

Olivier Morin - Sous-Directeur
« Services aux entreprises » de la
MSA Vendée – Loire Atlantique



« La lutte contre le non-recours aux aides sociales est un enjeu fondamental pour prévenir le creusement des difficultés et l'accroissement des inégalités sociales. L'information des adhérents sur les prestations sociales et les services auxquels ils peuvent prétendre constitue un axe prioritaire pour notre organisme. La MSA Loire-Atlantique – Vendée développe également de nombreuses démarches dites « d'aller vers » ou proactives pour réduire le non recours aux droits : des rendez-vous prestations, des parcours attentionnés, des permanences administratives et des travailleurs sociaux au plus près des territoires. » C'est donc naturellement que la MSA soutient la démarche « zéro non recours ».

> SANTÉ

Couverture par une complémentaire santé :
sur 575 foyers

7 %
n'ont aucune
mutuelle



Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU) :
sur 575 foyers

63 %
ne connaissent pas

Complémentaire Santé Solidaire :
sur 23 foyers ne bénéficiant pas de mutuelle

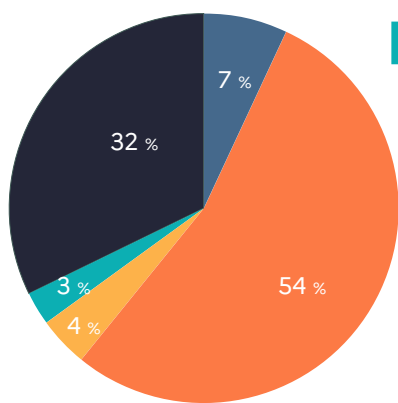
39 %
ne connaissent pas

Gaël Perocheau, directeur adjoint
« assurés et employeurs » CPAM



« L'expérimentation TZNR permet de réunir sur le territoire de la Châtaigneraie différents acteurs locaux et institutionnels autour d'un enjeu commun : l'accès aux droits des citoyens. Lutter contre le non recours aux droits est un levier important pour réduire les inégalités, agir contre la pauvreté et favoriser l'accessibilité des services publics pour tous. Le souhait de la CPAM de la Vendée est de profiter de cette belle initiative pour faciliter l'échange de données entre les institutions pour cibler et aller vers les citoyens ne recourant pas à leurs droits. »

> INSERTION / EMPLOI



Situation professionnelle

sur les 988 répondants

- A la recherche d'un emploi
- En emploi
- Inactif(ve)/Invalide
- Parent au foyer
- Retraité



Benjamin Chargé – Directeur France Travail Fontenay-Le-Comte

« Portée par la Communauté de communes de La Châtaigneraie et soutenue par France Travail ; l'expérimentation « Territoire Zéro Non-Recours » est une démarche inclusive et solidaire qui vise à garantir à tous les citoyens du territoire un accès équitable à leurs droits et aux services publics. Elle doit permettre ainsi à chacun de connaître, comprendre et surtout faire valoir leurs droits. »

Allocation de Retour à l'Emploi :

sur 65 foyers ayant au moins une personne en emploi

8 %

ne connaissent pas

Revenu de solidarité Active :

sur 11 foyers ayant au moins 1 personne en recherche d'emploi ne percevant ni l'ARE, ni l'ASS

45 % connaissent car déjà perçue



Prime d'activité :

sur 341 foyers ayant au moins une personne en emploi

18 %

ne connaissent pas

35 %

connaissent mais n'ont jamais perçue

> RETRAITE

Pension de retraite

sur 204 foyers ayant au moins un membre à la retraite

4 %

ne connaissent pas

9 %

connaissent mais n'a jamais perçue



Christelle POISNEUF
Directrice Générale de la CARSAT des Pays de La Loire



« La Carsat souhaite aller vers les publics les plus fragiles, tant pour leur permettre de bénéficier de l'intégralité de leurs droits à la retraite que pour les aider à s'inscrire dans une démarche de prévention et favoriser le bien-vieillir à domicile. La démarche territoire zéro-non-recours est une opportunité pour mieux tenir compte des besoins de la population dans nos propositions d'actions de prévention. Dans un second temps, des actions visant à favoriser l'accès aux droits à la retraite pourront également être organisées, en lien avec les autres partenaires du dispositif. »

Allocation de Solidarité aux

Personnes Âgées (minimum vieillesse) :

sur 204 foyers ayant au moins un membre à la retraite

53 % ne

connaissent pas

Pension de réversion :

sur 84 répondants célibataires ayant plus de 55 ans

37 % ne

connaissent pas



➤ Accès à l'information et aux droits



30,4 % ne connaissent ni la France Services, ni le Conseiller Numérique, ni le Conseiller Emploi

23 % on déjà renoncé à une prestation ou aide financière

59 % expriment la complexité de la démarche administrative à réaliser : accès (démarche en ligne), compréhension, pièces justificatives, rapport temps-bénéfice

55 % sentiment d'inéligibilité : penser qu'on ne rentre pas dans les critères (âge, revenus, temps de travail, activité indépendante, premier refus...)

43 % Méconnaissance de la démarche : auprès de qui demander, comment demander, quoi déclarer et quels justificatifs nécessaires

23 % Peur d'un trop perçu : je ne demande pas / plus car je crains qu'à cause d'une erreur de calcul je doive rembourser